

1 Cour pénale internationale
2 Chambre de première instance V
3 Situation en République centrafricaine II
4 Affaire *Le Procureur c. Alfred Rombhot Yekatom et Patrice Édouard Ngaïssona*
5 — n° ICC-01/14-01/18
6 Juge Bertram Schmitt, Président — Juge Péter Kovács — Juge Chang-ho Chung
7 Procès — Salle d'audience n° 1
8 Mercredi 24 avril 2024.
9 (*L'audience est ouverte à 9 h 32*)
10 M^{me} L'HUISSIÈRE : [09:32:24] Veuillez vous lever.
11 L'audience à la Cour pénale internationale est ouverte.
12 Veuillez vous asseoir.
13 (*Le témoin est présent dans le prétoire*)
14 TÉMOIN : CAR-D30-P-4720 (*sous serment*)
15 (*Le témoin s'exprimera en français*)
16 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [09:32:51] Bonjour à tous.
17 Bonjour, Madame la témoin.
18 Oui, effectivement, il fait plutôt froid dans cette salle d'audience, je suis d'accord
19 avec vous.
20 Est-ce que la greffière d'audience pourrait appeler l'affaire, s'il vous plaît ?
21 M^{me} LA GREFFIÈRE (interprétation) : [09:33:14] Bonjour, Monsieur le Président,
22 Messieurs les juges.
23 Situation en République centrafricaine II, *Le Procureur c. Alfred Rombhot Yekatom et*
24 *Patrice Édouard Ngaïssona* ; ICC-01/14-01/18.
25 Nous sommes en audience publique.
26 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [09:33:28] L'Accusation n'a pas
27 changé d'équipe.
28 Maître Douzima, vous avez des renforts ?

- 1 M^e DOUZIMA-LAWSON : [09:33:37] Oui, aujourd'hui, je suis avec M^e Ombeni.
- 2 Donc, voilà. Merci.
- 3 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [09:33:52] Merci.
- 4 M^e VETRUCIO (interprétation) : [09:33:56] *(Intervention non interprétée)*
- 5 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [09:33:44] *(Intervention non*
- 6 *interprétée)*
- 7 M^e GUISSÉ : [09:33:48] Oui, Monsieur le Président, nous sommes dans la même
- 8 composition qu'hier, et M. Yekatom est dans la salle.
- 9 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [09:34:08] Donc, pas de
- 10 changement.
- 11 Maître Proulx ?
- 12 M^e PROULX (interprétation) : [09:34:21] Un léger changement : nous... notre client
- 13 est représenté par Barbara Szmatala, Chiara Giudici, et moi-même, Marie-Hélène
- 14 Proulx.
- 15 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [09:34:31] Puisque vous êtes
- 16 debout, vous pouvez poursuivre.
- 17 M^e PROULX (interprétation) : [09:34:36] J'aimerais revenir à... en audience à huis clos
- 18 partiel, s'il vous plaît, pour peut-être l'essentiel de ce volet d'audience.
- 19 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [09:34:44] Je comprends.
- 20 Audience à huis clos partiel, s'il vous plaît.
- 21 *(Passage en audience à huis clos partiel à 9 h 35)*
- 22 M^{me} LA GREFFIÈRE (interprétation) : [09:35:08] Nous sommes à huis clos partiel,
- 23 Monsieur le Président.
- 24 (Expurgé)
- 25 (Expurgé)
- 26 (Expurgé)
- 27 (Expurgé)
- 28 (Expurgé)

1 (Expurgé)

2 (Expurgé)

3 (Expurgé)

4 (Expurgé)

5 (Expurgé)

6 (Expurgé)

7 (Expurgé)

8 (Expurgé)

9 (Expurgé)

10 (Expurgé)

11 (Expurgé)

12 (Expurgé)

13 (Expurgé)

14 Q. [09:36:58] Vous avez dit, dans votre réponse, que comme c'est un chef d'État, il
15 avait de l'information sur l'intrusion des étrangers au pays. Mais je veux juste être
16 bien certaine ; est-ce que... est-ce que vous avez su par après si c'était bien exact, s'il
17 y avait effectivement des étrangers qui s'étaient introduits et qui s'étaient cachés
18 dans les concessions ?

19 R. [09:37:23] Oui, merci.

20 Bonjour, Monsieur le Président, bonjour, Messieurs de la Cour.

21 Merci beaucoup. Nous savons que la Séléka était composée de... de mercenaires
22 étrangers, parce qu'on s'est rendu compte que c'est des gens qui parlaient pas sango,
23 c'est des gens qui étaient... qui tournaient dans la ville, qui... qui ont commencé à
24 tuer, qui ont commencé à piller, à vandaliser, et donc, c'étaient pas des
25 Centrafricains. C'est par rapport à ça que j'ai dit que le Président, peut-être, il aurait
26 eu des informations... les informations adéquates. C'est ça.

27 Q. [09:38:19] Je vous remercie. Mais est-ce que... est-ce que ça a été confirmé plus tard
28 que c'était effectivement le cas, que les gens s'étaient infiltrés ?

1 R. [09:38:30] Oui, les gens étaient infiltrés, parce qu'ils rentraient, on sait pas
2 comment ils... ils se sont infiltrés, mais on savait que c'était... c'était le... les... la
3 Séléka qui a organisé, qui ramassait des gens en... au fur et à mesure qu'ils
4 marchaient sur Bangui, ils ramassaient des gens. On nous dit qu'ils viennent du
5 Soudan, ils viennent du sud du Tchad, tout ça, mais surtout, ils parlent pas sango.
6 Parce que les Centrafricains, tous s'expriment en sango ; et si c'est des... des
7 Tchadiens qui sont nés ou qui viennent s'implanter en Centrafrique pour le
8 commerce, ils parlent même sango avec accent. Mais ceux-là, ils ne parlaient pas
9 sango. Il y en avait beaucoup qui ne parlaient pas sango.

10 Q. [09:39:33] Je vous remercie.

11 (Expurgé)

12 (Expurgé)

13 (Expurgé)

14 (Expurgé)

15 (Expurgé)

16 (Expurgé)

17 (Expurgé)

18 (Expurgé)

19 (Expurgé)

20 (Expurgé)

21 (Expurgé)

22 (Expurgé)

23 (Expurgé)

24 (Expurgé)

25 (Expurgé)

26 (Expurgé)

27 (Expurgé)

28 (Expurgé)

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée

1 (Expurgé)

2 (Expurgé)

3 (Expurgé)

4 (Expurgé)

5 (Expurgé)

6 (Expurgé)

7 (Expurgé)

8 (Expurgé)

9 (Expurgé)

10 (Expurgé)

11 (Expurgé)

12 (Expurgé)

13 (Expurgé)

14 (Expurgé)

15 (Expurgé)

16 (Expurgé)

17 (Expurgé)

18 (Expurgé)

19 (Expurgé)

20 (Expurgé)

21 (Expurgé)

22 (Expurgé)

23 (Expurgé)

24 (Expurgé)

25 (Expurgé)

26 Q. [10:20:30] Est-ce que vous avez déjà entendu dire que le Président Bozizé et son
27 entourage instrumentalisaient et organisaient les groupes d'autodéfense pour mener
28 des attaques contre les musulmans ?

1 R. [10:20:44] Mm-hm. Ça, ça... ça m'étonne. Messieurs de la Cour, ça me surprend.
2 M. Bozizé, instrumentaliser avec son entourage ? Je crois que... même lui, c'est... je
3 me suis dit que c'est un homme seul. C'est un homme seul, parce que, déjà, je vous ai
4 parlé de M. Ndoutingai, qui... il l'avait pris comme un proche, comme un...
5 un neveu, en fait, mais qui l'a... qui l'a renié. Et... Et c'est lui qui a été... comme il a été
6 limogé du gouvernement, il a été signer avec la Séléka. C'est lui qui a donné le nom
7 Séléka, pour dire qu'ils ont conclu un pacte pour venir chasser Bozizé.
8 Donc, je crois que, en dehors de ses enfants, je crois que Bozizé, se confier ou dire ce
9 qu'il veut faire à quelqu'un, à ma connaissance, je ne vois pas. Je ne vois pas du tout.
10 Et monter des gens pour aller contre les musulmans ? Je crois pas. Je crois pas, parce
11 que les musulmans sont avec nous.
12 Même, je vous dirais que dans les Forces armées centrafricaines, quand le Président
13 Bozizé était au pouvoir, le... le général chargé des opérations militaires, c'est un
14 musulman, c'est M. Mamour. C'est un musulman. Même les gens qui disaient :
15 « Non, il ne faut pas faire confiance à M. Mamour », tout ça, mais il est resté près de
16 Bozizé, jusqu'à... jusqu'à la fin. Et... Et là, c'est la... c'est les gens de la tribu, de l'ethnie
17 de Mamour qui sont venus renverser Bozizé. C'est dire qu'il a fonctionné, il a dirigé
18 avec les musulmans. Moi, je ne vois pas où il va aller se mettre contre les
19 musulmans. Je sais pas, je vois pas.

20 (Expurgé)

21 (Expurgé)

22 (Expurgé)

23 (Expurgé)

24 (Expurgé)

25 (Expurgé)

26 (Expurgé)

27 (Expurgé)

28 (Expurgé)

1 (Expurgé)

2 (Expurgé)

3 (Expurgé)

4 Bon, vraiment, tout ça, ça me... Le problème, je crois que ce qui... ce qui est arrivé en
5 Centrafrique, c'est pas ça. À ma connaissance, les musulmans étaient là, mais ils
6 voulaient... parce que c'est lui qui a nommé M. Djotodia consul à Nyala, au Soudan.
7 Et ça, M. Djotodia le reconnaît. Et de là-bas, ils ont eu l'idée pour dire qu'on peut
8 islamiser la Centrafrique parce qu'il était question... et on a vu des containers
9 débarquer en Centrafrique avec des... des *djellabas*, avec des tapis de prière, avec des
10 voiles pour que tout le monde s'habille en musulman, pour que tout le monde soit
11 islamisé. C'est des containers.

12 Ils sont venus, ils ont pris le... le pouvoir, mais c'est des groupes qu'ils ont composés,
13 chaque groupe... chaque groupe avec son responsable et ils se sont mis ensemble
14 pour prendre le pouvoir. Et quand ils ont pris le pouvoir, ils n'étaient pas en mesure
15 de gérer ces gens. Et ils ont commencé à piller, à tuer. Ils ont tué. Ils ont tué. C'est là,
16 le problème. Ils sont rentrés dans tous les quartiers. Ils sillonnaient, ils cherchaient
17 les véhicules, ils vandalisaient les maisons, ils pillaient, ils prenaient tout.

18 (Expurgé)

19 (Expurgé)

20 (Expurgé)

21 (Expurgé)

22 (Expurgé)

23 (Expurgé)

24 Les gens, les Centrafricains de majorité chrétienne, ils étaient... ils étaient poussés à
25 bout. Et donc, je crois que, dans chaque quartier, je vous avais dit, qu'il y a une
26 équipe, il y a des jeunes qui s'organisent en autodéfense. Donc, chacun devait
27 s'organiser pour se protéger. Et c'est ça. Et c'est ça. C'est... C'était de la légitime
28 défense. On vient, on tue. Or, le Centrafricain, il a peur. Jusqu'à ce moment-là, le

1 Centrafricain ne veut pas... Quand il y a même un petit accident, une motocyclette
2 qui renverse quelqu'un, c'est un attroupement pour voir « Eh ! Il a du sang... Eh ! Il
3 est tombé... » C'est comme ça. On a peur de voir...

4 (Expurgé)

5 (Expurgé)

6 (Expurgé)

7 (Expurgé)

8 (Expurgé)

9 (Expurgé)

10 (Expurgé)

11 (Expurgé)

12 (Expurgé)

13 (Expurgé)

14 (Expurgé)

15 Je vous le dis. Vraiment, c'est du fond du cœur que je vous dis ça. C'est pas la
16 question qui m'a été posée, mais je profite pour vous dire que la question m'est
17 revenue plusieurs fois de savoir qu'on s'organisait contre les musulmans, on
18 s'organisait... Non, c'est les musulmans qui ont provoqué. C'est les musulmans qui
19 ont provoqué. Il y a eu quand même une légitime défense, hein.

20 Aujourd'hui, tous les peuples centrafricains, vous avez les possibilités de vérifier,
21 d'envoyer des missions à Bangui pour savoir que... Mais les Centrafricains, qu'est-ce
22 qu'ils disent ? « On était ensemble avec vous, mais vous nous avez poignardés. Vous
23 êtes venus, vous avez plus de moyens que nous. On pensait que vous étiez nos
24 parents. Or, vous avez amené des gens qui nous ont pillés, qui ont fait que les
25 familles se sont disloquées. ».Voilà un peu ce que je peux vous dire.

26 Mais contre les musulmans... contre les musulmans, je crois que j'avais dit même
27 qu'ils étaient contents que les musulmans soient au pouvoir, pour qu'il y ait plus de
28 musulmans. Mais ça, c'est interdit dans l'islam. C'est interdit.

1 Voilà. Avec tout le respect en tout cas, je pense que j'ai dit ce que je pouvais vous
2 dire par rapport à l'animosité entre les musulmans ; je n'en ai pas connu. J'en ai pas
3 du tout connu.

4 Merci.

5 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [10:30:11] Merci aux
6 interprètes. Ce n'était pas très facile, car votre réponse était extrêmement longue,
7 mais les interprètes ont très bien suivi le rythme.

8 Maître Proulx, vous pouvez poursuivre.

9 M^e PROULX : [10:30:27]

10 Q. [10:30:27] Je vous remercie, Madame le témoin, pour cette... pour cette réponse.

11 Je... Il y avait beaucoup d'informations, c'était très intéressant. Merci beaucoup.

12 (Expurgé)

13 (Expurgé)

14 (Expurgé)

15 (Expurgé)

16 (Expurgé)

17 (Expurgé)

18 (Expurgé)

19 (Expurgé)

20 (Expurgé)

21 (Expurgé)

22 (Expurgé)

23 (Expurgé)

24 (Expurgé)

25 (Expurgé)

26 (Expurgé)

27 (Expurgé)

28 (Expurgé)

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée

1 (Expurgé)
2 (Expurgé)
3 (Expurgé)
4 (Expurgé)
5 (Expurgé)
6 (Expurgé)
7 (Expurgé)
8 (Expurgé)
9 (Expurgé)
10 (Expurgé)
11 (Expurgé)
12 (Expurgé)
13 (Expurgé)
14 (Expurgé)
15 R. [10:47:55] Beh, c'était... c'était ça la préoccupation. C'était ça. Quand il parle... il
16 parle de la souffrance du peuple, jusqu'aujourd'hui, c'est le langage qu'il tient. Il
17 parle de ça. Et la préoccupation essentielle, c'est de dénoncer ce qui se passe. C'est ça.
18 Comme on... on... on avait fait appel à la France d'intervenir, parce qu'il y avait des...
19 des djihadistes — c'était le mot qui avait été utilisé — pour venir, la France avait
20 refusé, qu'il n'est pas là pour soutenir un régime. Or, ce n'était pas pour soutenir le
21 régime, c'était pour... pour le peuple, c'était pour la population.
22 Et automatiquement, dès qu'ils ont vu que les... les djihadistes sont... ils ont pris le
23 pouvoir, ils ont commencé à tuer. Il y a même des charniers, il y a même des lieux de
24 torture. Mais la France a vu. Maintenant, ils ont dit : avant même de bénéficier du
25 mandat des... des Nations Unies, ils ont déjà envoyé les troupes Sangaris.
26 Mais aujourd'hui, où est-ce... où est-ce qu'on en est ? Où est-ce qu'on en est ? C'est ça.
27 (Expurgé)
28 (Expurgé). Mais tout le monde

1 s'habillait en musulman, même les chrétiens, pour séduire le nouveau pouvoir. Il y a
2 des... des... des chrétiens que je connais, des personnalités chrétiennes qui
3 s'habillaient en grand boubou. Ils étaient tous en grand boubou. C'était pour séduire
4 le régime. Voilà.

5 Q. [10:50:07] Vous avez un peu anticipé ma prochaine question parce que...

6 R. [10:50:12] Je vous en prie.

7 Q. [10:50:15] ... si on descend un petit peu dans l'article, à la troisième question qu'on
8 pose au Président Bozizé, il dit que le reproche principal est que « Le Président
9 autoproclamé Djotodia veut islamiser notre pays. » Est-ce que c'est aussi le constat
10 que vous avez fait à l'époque ?

11 R. [10:50:39] C'est... C'est... C'est tout le peuple centrafricain qui a constaté ; c'est pas
12 que moi. C'est tout le monde qui a constaté que, les gens, ils organisaient... ils ont
13 organisé, quatre jours après, une marche où tout le monde était habillé en grand
14 boubou. Même les chrétiens, ils étaient en grand boubou.

15 Aujourd'hui encore, nous, les Centrafricains, nous avons perdu nos traditions, notre
16 tenue traditionnelle. Donc, les... les femmes s'habillent comme nous, comme les
17 musulmanes en grand boubou, avec un foulard. Ce n'est pas notre tenue, ce n'est pas
18 notre culture. C'est ça.

19 (Expurgé)

20 (Expurgé)

21 (Expurgé)

22 (Expurgé)

23 (Expurgé)

24 (Expurgé)

25 (Expurgé)

26 (Expurgé)

27 (Expurgé)

28 (Expurgé)

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée

1 (Expurgé)

2 (*Passage en audience publique à 11 h 51*)

3 M^{me} LA GREFFIÈRE (interprétation) : [11:51:02] Nous sommes en audience publique,

4 Monsieur le Président.

5 M^e PROULX : [11:51:09]

6 Q. [11:51:09] Madame le témoin, tout à l'heure, si j'ai bien compris vous nous avez dit

7 que, le jour de l'attaque du 5 décembre 2013, c'était la première fois que vous

8 entendiez parler des Anti-balaka ; c'est bien exact ?

9 R. [11:51:25] C'est exact.

10 Q. [11:51:28] Et qu'est-ce que vous avez pu apprendre par la suite sur la nature de ce

11 mouvement ? De qui il était composé, par exemple ?

12 R. [11:51:36] Au départ, ils ont parlé... ils n'ont pas parlé des Anti-balaka, ce nom

13 n'était pas sorti. Beh, on nous a dit qu'il y avait une lignée de personnes, un certain

14 nombre de personnes qui sont venues qui avaient... assez l'air bizarres, qui sont

15 venues et qui ont marché sur... qui voulaient marcher sur Bangui et qui ont été

16 arrêtées au niveau de l'Assemblée nationale, dans l'Avenue de l'indépendance qui

17 mène au centre-ville.

18 Donc, ils sont venus réagir par rapport à ce qui se passait à Bangui, stopper les

19 tueries qu'il y avait. C'est ce qu'on avait... on avait compris. Et on a dit « Ouf, s'ils

20 pouvaient venir arrêter les tueries. En effet, c'est... c'est le souhait de tout le monde. »

21 Et après, il paraît qu'ils sont repartis. Il paraît qu'ils marchaient à pied, ils sont venus

22 à pied, ils ne parlaient à personne, ils marchaient. Et puis ils venaient, ils avaient des

23 pouvoirs plus ou moins mystiques en ce... C'est ce que les gens ont expliqué un peu.

24 Et... Et voilà. C'est ce qu'on avait appris.

25 Q. [11:53:08] À votre connaissance, est-ce que c'était un mouvement essentiellement

26 formé de Gbaya ?

27 R. [11:53:15] Je ne peux pas le confirmer parce que je n'étais pas sur place à Bangui,

28 {PFR : (Expurgé)}, et on a suivi par les informations qui relayaient

1 plusieurs fois ces... ces dires, ces quelques images aussi.

2 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [11:53:34] Maître Proulx, avec
3 cette dernière information que vous venez d'obtenir, je ne sais pas combien de
4 questions il vous reste à ce sujet, mais lorsque le témoin vous dit que sa source
5 d'informations était une source d'informations qui était... qui aurait pu être celle de
6 tout un chacun, je pense que vous pouvez passer à autre chose.

7 M^e PROULX : [11:53:58]

8 Q. [11:53:58] Madame, il y a un témoin qui est venu il y a quelque temps — je fais
9 référence à la transcription T-190, à la page 22, il nous a dit que c'était de notoriété
10 publique que le Président organisait ses partisans... le Président Bozizé organisait ses
11 partisans pour attaquer Bangui. Est-ce que c'est quelque chose que vous avez
12 entendu ? Est-ce que c'était de notoriété publique ?

13 R. [11:54:25] Pas du tout. Je... Je ne sais pas... ce que la personne... le témoin veut dire
14 par cette déclaration. Je... Je ne comprends pas. Je ne sais pas. Je... Je ne suis pas au
15 courant. Je ne sais pas. De notoriété publique qu'on organise des gens, ça je... je
16 l'ignore absolument.

17 Q. [11:54:53] Est-ce que, à un moment, vous avez eu des informations qui vous
18 auraient indiqué que le Président Bozizé avait organisé, financé ou commandé les
19 Anti-balaka ?

20 R. [11:55:08] Ça, jamais. Jamais. Je ne suis pas du tout informée de ça. Et le Président
21 Bozizé, déjà, il était... il était parti, il a quitté... il a quitté la France, déjà avant
22 décembre 2013. Donc, je n'avais aucune information comme ça.

23 Q. [11:55:40] Est-ce que vous vous souvenez avoir entendu un enregistrement d'une
24 conversation entre François Bozizé et ce qui semblait être un chef anti-balaka ?

25 R. [11:55:53] Cette information, je... je l'avais suivie, je l'avais écoutée. En effet, quand
26 la personne demandait ce que j'ai écouté, il demandait au Président Bozizé que
27 « Nous sommes convoqués là-bas, est-ce que vous pouvez nous dire qu'est-ce que
28 nous pouvons dire ? » C'est ce que j'avais compris.

1 Et le Président Bozizé a dit : « Mais vous me demandez, moi, pour vous dire quoi ?
2 Je ne suis pas là-bas, je ne maîtrise rien, je suis à l'extérieur. Et vous me demandez
3 mon avis, comment ? Si on vous convoque, on vous convoque. Vous voyez ça avec
4 eux... avec eux là-bas, mais moi, je... je ne peux rien vous dire. Qu'est-ce que vous
5 voulez que je vous dise ? Je... Je maîtrise pas la situation. Je suis hors du pays. » C'est
6 ce que j'avais compris. C'est... Cet échange-là, c'est ce que j'avais écouté de mes... de
7 mes oreilles.

8 Q. [11:57:00] Je vais vous faire écouter trois courts extraits de cet enregistrement...

9 R. [11:57:03] Oui.

10 Q. [11:57:04] ... et j'aurai des questions par la suite.

11 M^e PROULX : [11:57:14] L'enregistrement lui-même est en sango. Il est à l'onglet
12 n° 3 dans le classeur de la Défense, CAR-OTP-2000-0603. La transcription en sango
13 est à l'onglet 9, CAR-OTP-2060-0616. Et la transcription en français, la traduction, est
14 à l'onglet 12, CAR-OTP-2060-0663. Et pour commencer, j'aimerais qu'on écoute de la
15 seconde 16, donc 16 secondes jusqu'à 2 min 37. Il s'agit, dans le... dans la
16 transcription en français, des lignes 7 jusqu'à 32.

17 Et quand les interprètes seront prêts, faites-moi signe et on pourra commencer le...
18 l'audio.

19 C'est bon, on peut commencer l'audio.

20 *(Diffusion de la bande audio)*

21 *[Interprétation d'une portion de la bande audio n°CAR-OTP-2000-0603]*

22 « Bon, ce qui pose beaucoup de problèmes, c'est quoi ? C'est que ces Blancs du
23 groupe Sangaris nous ont demandé de cantonner les éléments dans un seul endroit,
24 de rester tranquilles et de ne pas faire des opérations militaires. Je leur transmets ces
25 messages. Seulement, une fois que nous sommes partis, ces enfants ne respectent
26 jamais les consignes. Je ne sais pas ce qui se passe dans leur tête. J'ai eu l'occasion de
27 rencontrer les chefs ensemble cette nuit, je leur ai demandé de donner eux-mêmes
28 directement les consignes à leurs éléments et de le faire avec vigueur afin que cela ait

1 un impact sur eux. De cette manière, ces enfants auront peur, ils finiront par
2 respecter les consignes. Sinon, Mon Général, dans l'état actuel des choses, c'est le
3 désordre total.

4 Non, non, non. Il faut que vous, les chefs, vous vous réunissiez, que vous preniez
5 une mesure ferme, des mesures fortes en concertation avec ces Blancs. Que ceux qui
6 se comportent mal soient exécutés, un point c'est tout.

7 Pourquoi voulez-vous gâcher le bon travail que vous avez fait ? Vous avez fait
8 quelque chose de grandiose, vous avez sauvé vos compatriotes. Maintenant que c'est
9 la phase finale, il ne reste plus qu'à finir le travail... le travail de finition alors que,
10 maintenant, vous vous mettez dans la merde. Est-ce que vous êtes fils du pays ou
11 non ? Vous avez été... tous été félicités à travers le monde entier, les actions menées
12 ont commencé à porter leurs fruits. Alors, il faut être plus que disciplinés afin qu'une
13 fois arrivés à la conclusion finale, vous soyez glorifiés et que des dispositions de
14 remerciement soient prises en votre faveur. Pourquoi êtes-vous actuellement en train
15 de vous mettre dans la merde ? On dirait qu'en ce moment les éléments de la Séléka
16 sont tous cantonnés, et donc, que c'est seulement les Anti-balaka qui sont en train de
17 détruire le pays, et ainsi de suite. Ainsi, au lieu que ce soit les Séléka qui soient
18 devant... poursuivis devant le TPI, ce serait finalement les Anti-balaka qui seront
19 traduits devant la CPI, n'est-ce pas ? Nous avons de... Nous vous avons défendu sur
20 les zones et autres, disant que vous avez été provoqués par les Séléka qui ont tué vos
21 pères et vos... et autres membres de votre famille respective et que c'est la raison
22 pour laquelle vous vous êtes révoltés. Maintenant vous vous mettez vous-même
23 dans la merde. »

24 M^e PROULX (interprétation) : [12:01:29] Monsieur le Président, je voudrais corriger
25 un point d'interprétation.

26 En français, lorsque Bozizé dit « une fois arrivés à la conclusion finale », ça a été
27 interprété nous... comme « nous sommes dans une phase finale » littéralement.

28 Je pense qu'en anglais il faudrait dire « *Once we arrive at the final conclusion* ».

1 Q. [12:02:07] (*Intervention en français*) Maintenant, ceci dit, Madame le témoin, j'ai
2 quelques questions sur l'extrait qu'on vient d'entendre.

3 Qu'est-ce que vous... qu'est-ce que vous comprenez quand le Président Bozizé dit de
4 façon répétée « vous », « vous avez fait quelque chose », « vous avez sauvé vos
5 concitoyens », « vous avez été félicités » ? Est-ce que vous comprenez... qu'est-ce que
6 vous comprenez ?

7 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [12:02:34] Je regrette un petit
8 peu d'avoir été si indulgent la fois dernière. Il s'agit d'une conversation qui est telle
9 qu'elle est. C'est à la Chambre ensuite de l'interpréter et pour vous, les parties, de
10 nous donner des conseils à cet égard. Le témoin, à notre avis, ne peut pas nous
11 donner davantage d'informations. Elle est... Elle... Bon, comme nous, elle est écoute,
12 elle lit.

13 M^e PROULX (interprétation) : [12:03:12] Je comprends votre commentaire, Monsieur
14 le Président. La raison pour laquelle je souhaitais avoir sa réaction à ce sujet, c'est
15 que plusieurs témoins sont venus ici pour dire que cet appel était la preuve que
16 M. Bozizé avait été à la tête des Anti-balaka. Et elle est dans une position unique
17 pour interpréter les termes de... du Président... du Président Bozizé. C'est la raison
18 pour laquelle sa contribution est unique.

19 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [12:03:40] Bon, d'accord.
20 D'accord, alors. Mais une question, s'il vous plaît.
21 Madame Henderson, je sais, je sais.

22 M^{me} HENDERSON (interprétation) : [12:03:50] Il y a un point qui n'a pas encore été
23 évoqué. On... Il n'est même pas clair que le témoin sache qui est l'interlocuteur. C'est,
24 bien entendu, une conclusion pour la Chambre. C'est à la Chambre de tirer cette
25 conclusion. Comment est-ce qu'on peut lui demander de... ce que signifie ce qu'une
26 autre personne a déclaré ?

27 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [12:04:15] Oui, je suis d'accord
28 avec vous. Je suis d'accord avec vous.

1 Bien entendu, il serait bon d'entendre les déclarations des deux orateurs. Et puis
2 ensuite, la Cour pourra interpréter les choses.

3 M^e PROULX (interprétation) : [12:04:38] Dans ce cas, Monsieur le Président, pour le
4 procès-verbal, je voudrais attirer votre attention sur deux autres passages.

5 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [12:04:45] Oui, d'accord.
6 D'accord.

7 M^e PROULX (interprétation) : [12:04:47] Je vais simplement donner les traductions,
8 les lignes dans la traduction : lignes 46 à 49 et 77 à 100. Et puis, je vais passer à autre
9 chose.

10 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [12:05:08] Merci.

11 M^e PROULX : [12:05:11]

12 Q. [12:05:11] En fait, une... une dernière question.

13 Est-ce que vous vous souvenez quand vous avez entendu cet audio ? Cette
14 conversation ? Cet enregistrement ? Vous l'avez entendu quand ?

15 R. [12:05:23] C'est pas... C'est pas la conversation que, moi, j'ai entendu. C'est pas ça.
16 Ça, je... je l'écoute là maintenant. Mais c'est... c'est la traduction que j'écoute
17 maintenant. Mais ce que j'avais entendu, c'est ce que j'ai expliqué avant, là.

18 Voilà. Ça, j'ai pas entendu.

19 Q. [12:05:43] Parfait. Alors, on a bien fait de passer à autre chose.

20 R. [12:05:47] Mm-hm.

21 Q. [12:05:48] J'ai une seule question qui me reste.

22 Madame le témoin, j'aimerais que vous nous expliquiez — si c'est possible, en
23 audience publique, sinon, si vous n'êtes pas à l'aise, on pourra passer à huis clos —,
24 j'aimerais que vous nous expliquiez pourquoi vous avez accepté de venir témoigner
25 ici, à ce procès.

26 R. [12:06:07] Bon, j'ai accepté en toute liberté quand il s'agissait de... d'éclairer, si ma
27 petite contribution, ma modeste contribution peut aider la Cour à... à juger et à
28 trancher, parce que je me dis, je serais... je serais... ma mémoire, ma conscience sera

1 tranquille d'apporter ma contribution par rapport à M. Édouard Ngaïssona, par
2 rapport à M. Yekatom, qui... qui sont là, privés de leur liberté, de tout, alors que les...
3 les... les responsables sont en liberté — ceux qui ont tué, ceux qui ont organisé.
4 Même s'il y avait eu les... les Anti-balaka, tout le peuple Centrafricain témoigne en
5 faveur de ces gens qui se sont levés pour stopper cette barbarie qui s'était installée au
6 pays. Donc, je me dis, si je peux contribuer à apporter ma modeste contribution à la
7 Cour pour que justice soit faite, qu'on puisse au moins libérer M. Édouard
8 Ngaïssona, qui n'a pas sa place ici parce que je le... en tant que quelqu'un que je
9 connais, je ne l'approche pas, mais j'entends parler de lui, je sais ce qu'il fait, je sais ce
10 qu'il vaut, ce qu'il... ce qu'il représente. Sa place n'est pas en prison. C'est... C'est pour
11 ça que j'ai dit : si je pouvais venir témoigner, je serais disposée à venir témoigner.
12 Voilà pourquoi j'ai accepté de venir témoigner.

13 Q. [12:07:52] Je vous remercie infiniment pour votre patience au cours des trois
14 derniers jours. Ça termine mon interrogatoire.

15 M^e PROULX (interprétation) : [12:07:58] Merci, Monsieur le Président.

16 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [12:08:04] Merci, Maître
17 Proulx.

18 Madame Henderson, nous n'allons pas faire la... la... la session de l'après-midi. Vous
19 pouvez peut-être commencer maintenant ? Vous avez eu la possibilité de revoir et
20 puis vous pourrez terminer demain à l'heure du déjeuner peut-être ?

21 Enfin, c'est une supposition que je fais. J'espère que vous pourrez l'approuver.

22 M^{me} HENDERSON (interprétation) : [12:08:32] Oui, je pense que, comme vous le
23 suggérez, je pourrais commencer dès maintenant avec quelques sujets. Je... J'ai
24 besoin d'une ou deux minutes pour m'organiser. Et puis, je pense que j'en aurai
25 pour, à peu près, deux sessions demain.

26 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [12:08:50] Très bien. Bon.
27 Alors, une demi-heure, 45 minutes peut-être ? Est-ce que vous pouvez commencer
28 dès maintenant ?

1 M^{me} HENDERSON (interprétation) : [12:09:04] Oui, ça prendra deux minutes pour
2 que je m'organise.

3 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [12:09:08] Eh bien, nous
4 restons dans la salle d'audience.

5 M^{me} HENDERSON (interprétation) : [12:09:57] Je suis prête à commencer.

6 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [12:10:28] Allez-y.

7 QUESTIONS DU PROCUREUR

8 PAR M^{me} HENDERSON (*interprétation*) [12:10:37]

9 Q. [12:10:37] (*Intervention en français*) Bonjour, Madame le témoin.

10 R. [12:10:40] Bonjour, Maître.

11 Q. [12:10:42] (*Intervention en français*). Je vais me représenter. Je m'appelle Claire
12 Henderson, je suis représentante du Bureau du Procureur. On a l'habitude de nous
13 parler déjà en français dans les dernières fois qu'on s'est... qu'on s'est rencontrées,
14 mais aujourd'hui je vais poursuivre dans ma langue maternelle qui est l'anglais.
15 Mais ne vous inquiétez pas ; avec l'aide des interprètes, on y arrivera. Donc, je passe
16 tout de suite en anglais.

17 (*Interprétation*) Madame le témoin, au début de votre déclaration, avec M^e Proulx,
18 elle vous a donné des conseils et je vais répéter les mêmes.

19 Je vais faire au... le maximum pour que votre identité reste confidentielle. Et pour ce
20 faire, je vais passer à huis clos partiel pour l'essentiel de mes questions aujourd'hui et
21 demain.

22 Pendant que nous sommes en audience publique, si vous avez l'impression que nous
23 devons passer à huis clos partiel pour que vous puissiez donner davantage de
24 détails pour éviter de révéler votre identité, dites-le-nous, s'il vous plaît.

25 Dites-moi également si mes questions ne sont pas claires, et, dans vos réponses, je
26 vous demanderai de vous concentrer autant que possible, de donner des réponses
27 aussi ciblées que possible.

28 Enfin, j'aimerais que vous ne vous livriez pas à des devinettes. Concentrez-vous sur

1 ce dont vous vous souvenez au sujet d'événements et ce... et ce sur quoi vous pouvez
2 avoir une opinion éventuellement. Je ne suis pas...

3 Si vous n'êtes pas sûre de quelque chose, eh bien, dites-le. Vous pouvez parfaitement
4 ne pas vous souvenir, nous comprenons que les choses se sont passées il y a
5 longtemps. Est-ce que vous me suivez jusqu'à maintenant ?

6 R. [12:12:48] Oui, Madame la Procureur. Je vous suis.

7 Q. [12:12:52] Merci, Madame la témoin.

8 Je voudrais vous interroger tout d'abord sur... au sujet de M. Ngaïssona. Est-ce que
9 vous connaissiez M. Ngaïssona ou est-ce que vous saviez que M. Ngaïssona avait été
10 membre des Anti-balaka, à un moment ou à un autre ?

11 R. [12:13:13] Jamais. Je connais M. Ngaïssona, je sais ce qu'il est, mais être associé aux
12 Anti-balaka, ça, j'ai jamais appris.

13 Q. [12:13:26] J'en déduis...

14 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [12:13:33] Madame Henderson,
15 vous venez de demander à M^{me} la témoin de ralentir, mais vous êtes la première à ne
16 pas respecter cette règle. S'il vous plaît, ralentissez.

17 M^{me} HENDERSON (interprétation) : [12:13:51]

18 Q. [12:13:51] Toutes mes excuses, Madame la témoin. J'ai tendance à parler très, très
19 vite et j'essaie de me freiner dans toute la mesure de mon possible.

20 R. [12:13:56] D'accord.

21 Q. [12:13:59] D'après votre dernière réponse, vous n'auriez aucune connaissance du
22 fait que M. Ngaïssona a été le coordinateur général des Anti-balaka ; c'est bien cela ?

23 R. [12:14:24] Je ne suis pas au courant de ça.

24 Q. [12:14:31] Je voudrais vous interroger sur M. Ngaïssona...

25 M^{me} HENDERSON (interprétation) : [12:14:42] Mais je voudrais, à ce stade, passer à
26 huis clos partiel.

27 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [12:14:46] Huis clos partiel, s'il
28 vous plaît.

1 *(Passage en audience à huis clos partiel à 12 h 14)*

2 M^{me} LA GREFFIÈRE (interprétation) : [12:14:50] Nous sommes à huis clos partiel,

3 Monsieur le Président.

4 (Expurgé)

5 (Expurgé)

6 (Expurgé)

7 (Expurgé)

8 (Expurgé)

9 (Expurgé)

10 (Expurgé)

11 (Expurgé)

12 (Expurgé)

13 (Expurgé)

14 (Expurgé)

15 (Expurgé)

16 (Expurgé)

17 (Expurgé)

18 (Expurgé)

19 (Expurgé)

20 (Expurgé)

21 (Expurgé)

22 (Expurgé)

23 (Expurgé)

24 (Expurgé)

25 (Expurgé)

26 (Expurgé)

27 (Expurgé)

28 (Expurgé)

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée

1 (Expurgé)

2 (Expurgé)

3 (Expurgé)

4 (Expurgé)

5 (Expurgé)

6 (Expurgé)

7 (Expurgé)

8 (Expurgé)

9 (*Passage en audience publique à 12 h 42*)

10 M^{me} LA GREFFIÈRE (interprétation) : [12:42:51] Nous sommes en audience publique,
11 Monsieur le Président.

12 M^{me} HENDERSON (interprétation) : [12:43:08] Je souhaiterais montrer au témoin le
13 document à l'intercalaire 23 de la liste de l'Accusation, CAR-OTP-2018-0069. Et je
14 demanderais à la greffière d'audience de bien vouloir afficher la page 0127.

15 (*La greffière d'audience s'exécute*)

16 Q. [12:43:43] Madame le témoin, voyez-vous ce document avec des couleurs — du
17 bleu, de l'orange — à l'écran ?

18 R. [12:43:53] J'ai pas encore le document en face.

19 Q. [12:43:59] On va vous aider.

20 (*L'huissière d'audience s'exécute*)

21 R. [12:44:02] Mm-hm.

22 M. LE JUGE HENDERSON (interprétation) : [12:44:09] Merci, Madame l'huissière
23 d'audience.

24 Q. [12:44:09] Madame le témoin, est-ce que vous voyez le document qui s'affiche à
25 l'écran maintenant ?

26 R. [12:44:16] Oui, Madame la Procureur, je vois.

27 Q. [12:44:20] Vous voyez le titre, en français : (*intervention en français*) « Liste
28 définitive des candidats aux élections législatives du 23 janvier 2011 ».

1 *(Interprétation)* Nous allons ensuite passer à la liste des candidats, à... et celui,
2 notamment, figurant à la ligne 3, en troisième position : « Ngaïssona Patrice
3 Édouard ».

4 Est-ce que cela coïncide avec vos souvenirs selon lesquels M. Ngaïssona était
5 candidat aux élections législatives du 23 janvier 2011 ?

6 R. [12:45:05] Oui.

7 Q. [12:45:07] Pour représenter Nana-Bakassa.

8 J'attire votre attention sur la dernière colonne maintenant, intitulée
9 « Dénomination ». Vous pourrez confirmer, me semble-t-il, qu'il était, donc, candidat
10 pour le KNK ; est-ce bien cela ?

11 R. [12:45:29] C'est bien cela.

12 Q. [12:45:36] Il a été élu ensuite, n'est-ce pas ?

13 R. [12:45:39] Absolument.

14 M^{me} HENDERSON (interprétation) : [12:45:44] Monsieur le Président, je crains de
15 devoir repasser à huis clos partiel pour les prochains documents.

16 M. LE JUGE PRÉSIDENT SCHMITT (interprétation) : [12:45:50] À l'adresse de
17 l'audience et du public, il s'agit d'un témoin protégé, un témoin dont l'identité est
18 protégée. Donc, jusqu'à 13 heures, sans doute, l'Accusation va poser ses questions à
19 huis clos partiel, car les réponses pourraient révéler l'identité du témoin. C'est la
20 raison pour laquelle nous repassons à huis clos partiel. Donc, vous pouvez suivre les
21 images, mais vous ne pourrez pas entendre le son.

22 Donc, nous repassons à huis clos partiel.

23 *(Passage en audience à huis clos partiel à 12 h 46)*

24 M^{me} LA GREFFIÈRE (interprétation) : [12:46:21] Nous sommes en... à huis clos
25 partiel, Monsieur le Président.

26 (Expurgé)

27 (Expurgé)

28 (Expurgé)

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

Page expurgée

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12 Page expurgée

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27 (*L'audience est levée à 13 h 08*)